

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL

N^o. : 540-06-000010-142

PIERRE DELORME

Demandeur

c.

CONCESSION A25 S.E.C.

Défenderesse

**DEMANDE D'INSCRIPTION POUR INSTRUCTION
ET JUGEMENT PAR DÉCLARATION COMMUNE**
Cour supérieure du Québec - district de Laval – matière civile
(articles 173 et 174 C.p.c.)

Cette demande d'inscription et la déclaration commune qui y est jointe sont complétées à l'initiative :

- de l'ensemble des parties au dossier;
- de la seule partie demanderesse ;
- d'une autre partie (article 174 dernier alinéa C.p.c.)

I – LES PARTIES ET LEURS AVOCATS	
Partie demanderesse	Avocat responsable
Nom : Pierre Delorme	Nom : Me David Bourgoin
Adresse : 5745, Place Trenet, Laval (Québec) H7K 3Z1	Cabinet : BGA inc.
Téléphone : [REDACTED]	Adresse : 67, rue Sainte-Ursule
Télécopieur : [REDACTED]	Québec (Québec) G1R 4E7
Courriel : [REDACTED]	Téléphone : 418 692-5137
	Télécopieur : 418 692-5695
	Courriel : dbourgoin@bga-law.com
	Nom : Me Benoit Gamache
	Cabinet : Cabinet BG Avocat inc.
	Adresse : 4725, boulevard Métropolitain Est, bureau 207. Saint-Léonard (Québec) H1R 0C1
	Téléphone : (514) 908-7446
	Télécopieur : (514) 329-0120
	Courriel : bgamache@cabinetbg.ca
Partie défenderesse	Avocats responsables
Nom : CONCESSION A25, S.E.C.	Nom : Me Yves Martineau / Me Marjorie Bouchard
Adresse :	Cabinet : STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L.,
6801, boulevard Lévesque Est	Adresse :
Laval (Québec) H7A 0E1	1155, boulevard René-Lévesque Ouest
Téléphone : [REDACTED]	41 ^e étage,
Télécopieur : [REDACTED]	Montréal (Québec) H3B 3V2
Courriel : [REDACTED]	Téléphone : 514 397-3380
	Télécopieur : 514 397-3580
	Courriels : ymartineau@stikeman.com / mbouchard@stikeman.com

II – LE LITIGE

Nature du litige :

action en dommages-intérêts pour se voir rembourser des frais d'administration facturés par la Défenderesse A25.

Montant : **20 775 731,00\$** (au 31 janvier 2020) en dommages compensatoires, plus intérêts et l'indemnité additionnelle

Demande reconventionnelle : oui non

Nature :

Montant de la demande reconventionnelle : Aucune

Demande(s) en garantie : oui non

Mis en cause : oui non

Questions en litige en demande :

1. Les frais d'administration ont-ils été facturés en totalité ou en partie sans droit par Concession A.25, S.E.C.?
2. Les frais d'administration facturés par Concession A.25, S.E.C. sont-ils en totalité ou en partie disproportionnés ou abusifs?
3. Si la réponse est affirmative à l'une ou l'autre des questions a) et b), les montants perçus illégalement doivent-ils être remboursés intégralement par Concession A.25, S.E.C. aux Membres détenteurs d'un transpondeur assorti d'un compte-client ?
- 4.
- 5.

Questions en litige en défense :

- 1- L'action est-elle recevable à la lueur de l'arrêt *Poitras c. Concession A25*, 2021 QCCA 1182?
- 2- Les questions contenues au jugement d'autorisation
- 3- Les frais mensuels sont-ils un prélèvement de nature réglementaire?

Liste des faits admis par les parties :

1. Le Demandeur et les membres ont eu accès à la grille tarifaire pertinente en temps utile et ils ne prétendent pas qu'elle constituerait une clause externe au sens de l'article 1435 C.c.Q.

Liste des points à trancher par expertise : Aucune

III – LES PIÈCES ET ÉLÉMENTS DE PREUVE

La partie demanderesse (cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

- Confirme** qu'elle produit – avec cette déclaration commune – un inventaire des pièces à jour (à être complété) et communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.) ;
- confirme** qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes :
- déclarant : Daniel Toutant - date de l'écrit : 18 novembre 2014
- Confirme** qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :
- témoin : Daniel Toutant - date de l'interro : 3 décembre 2014
- témoin : Pierre Brien - date de l'interro : 9 mai 2017
- Confirme** qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction les rapports d'expertise (selon 239 al. 2 et 293 C.p.c.) des personnes suivantes :
- nom : - date :
- domaine d'expertise : - cote au plumitif :

La partie défenderesse (cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

- Confirme** qu'elle produit – avec cette déclaration commune – un inventaire complet et à jour des pièces communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.) ;
- Confirme** qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes :
- déclarant : - date de l'écrit : []
- déclarant : [] - date de l'écrit : []
- Confirme** qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :
- témoin : Pierre Delorme - date de l'interro : 10 avril 2015
- témoin : - date de l'interro : 9 novembre 2016
- Confirme** qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction les rapports d'expertise (selon 239 al. 2 et 293 C.p.c.) des personnes suivantes :
- nom : - date :
- domaine d'expertise : - cote au plumitif :

III - A – ADMISSION DES PIÈCES						
Cote	Description	Admission de l'origine	Admission de l'intégrité	Admission à titre de témoignage	Admission du contenu	Aucune admission
Pièces en demande						
PD-1	En liasse, copies des relevés mensuels de Pierre Delorme	X	X			
<u>PD-1.1</u>	<u>Complément de pièce : Autres relevés de Pierre Delorme (Extrait des engagement du 12 avril 2018)</u>	X	X			
PD-3	Affidavit de Daniel Toutant daté du 18 novembre 2014 et ses pièces			X		
PD-4	Interrogatoire de Daniel Toutant daté du 3 décembre 2014			X		
PD-5	En liasse, copies des relevés mensuels de Marie-Eve Bourque	X	X			
<u>PD-5.1</u>	<u>Complément de pièce : Autres relevés de Marie-Eve Bourque (Extrait des engagement du 12 avril 2018)</u>	X	X			
PD-6	Copie du paragraphe 15 du Règlement concernant les infrastructures à péages exploitées en vertu d'une entente de partenariat public-privé, RLRQ c. P-9.001, r.3					X
PD-7	Lettre de Me Caroline Plante datée du 30 janvier 2015	X	X			
<u>PD-7.1</u>	<u>Modalités de services 2013 et 2016</u>	X	X			
<u>PD-7.2</u>	<u>En liasse, copie des grilles tarifaires de 2011 à 2019</u>	X	X		X	

<u>PD-7.3</u>	<u>En liasse, copies des engagements communiqués les 17 novembre 2017 (volet E-6)</u>	X	X			
<u>PD-7.4</u>	<u>En liasse, copies des engagements additionnels communiqués 12 avril 2018</u>	X	X			
PD-8	Ancienne pièce D-10 à l'autorisation : Total des transactions de Pierre Delorme période du 3 mai 2015 au 5 mai 2011	X	X			
PD-9	En liasse, copies des Rapports annuels A25 (2018-2011)	X	X			
<u>PD-9.1</u>	<u>Complément, copies des Rapports annuels A25 (2021-2018)</u>	<u>X</u>	<u>X</u>			
<u>PD-10</u>	<u>Extraits de l'Entente de partenariat entre la défenderesse et le MTQ</u>	X	X			
<u>PD-11</u>	<u>Tableau de répartition des comptes individuels et commerciaux et Statistiques Ville de Montréal : Nombre de véhicules en circulation (2004 à 2017)</u>	X	X			

Pièces en défense						
D-1	Grille tarifaire en vigueur au mois de juillet 2012	X	X			
D-2	Extraits du site Web de la Défenderesse					
D-3	Extraits de la Gazette officielle de 2012 à 2022	X	X			
D-4	Formulaires d'inscription 2011, 2014, 2015 et 2017	X	X			
D-5	Trousse de bienvenue	X	X			

D-6 <i>En liasse</i>	Avis de péage envoyés à Marie-Ève Bourque	X	X			
D-7	Historique de l'ouverture du compte de Marie-Ève Bourque	X	X			
D-8	Relevé de compte de Marie-Ève Bourque	X	X			
D-9 <i>en liasse</i>	Historique de l'ouverture du compte et relevé de compte de Frédéric Bourgoïn	X	X			
D-10	Historique des transactions de Pierre Delorme de 2011 à 2022;	X	X			
D-11	Avis envoyé à Pierre Delorme par la Défenderesse concernant des modifications aux conditions d'utilisation du système de péage A25 Le Lien Intelligent, 28 septembre 2012	X	X			
D-12	Courriel de Pierre Delorme à la Défenderesse, 29 mai 2011	X	X			
D-13	Courriel de Me Benoît Gamache, BGA Avocats, intitulé « Recours collectif : A-25 Transpondeur (Frais d'administration mensuels) », 24 novembre 2014	X	X			
D-14	Formulaire d'inscription signé après le 1 ^{er} juin 2014	X	X			
D-15	Historique du compte de Pierre Delorme de 2011 à 2022;	X	X			
D-16	Avis transmis à Pierre Delorme concernant des modifications à la grille tarifaire	X	X			

D-17	Sommaire des revenus et dépenses de 2011 à 2021 pour le réapprovisionnement automatique	X	X			
D-18 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2011	X	X			
D-19 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2012	X	X			
D-20 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2013	X	X			
D-21 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2014	X	X			
D-22 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2015	X	X			
D-23 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2016	X	X			
D-24 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2017	X	X			
D-25 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2018	X	X			

D-26 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2019	X	X			
D-27 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2020	X	X			
D-28 <i>en liasse</i>	Copies des factures pour les dépenses liées aux comptes avec réapprovisionnement automatique en 2021	X	X			

IV – L'INSTRUCTION						
Liste des témoins						
(Veuillez estimer le plus justement possible la durée des témoignages, incluant les contre-interrogatoires)						
Nom des témoins EN DEMANDE	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre- interro.	Durée totale témoïn
Pierre Brien	Mise à jour des données financières (2018 et 2019) et répartition des comptes Commerciaux et comptes individuel (2011 à 2019)	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h 00	0 h 15	1h15
Pierre Delorme	Trame factuelle quant à la présentation et à la facturation des frais MPV	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0 h 30	0 h 45	1h15
Représentant ville de Montréal Département des statistiques	Production de la pièce PD-11	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0 h 30	0h15	0h45
Représentant/cadre A25, Direction des finances	Supervision et/ou préparation des états financiers pièce PD-9.1	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h 00	0h30	1h30
Durée totale de la preuve en demande (1 jour = 5 heures)				4h45		

Nom des témoins EN DÉFENSE	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée <u>totale</u> contre- interro.
Pierre Brien	Fonctionnement du système de péage et sommaire des revenus et dépenses pour le réapprovisionnement automatique	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	2h30	0h45
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
		<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		
Durée totale de la preuve en défense (1 jour = 5 heures) 3h15					
Durée totale de la preuve de (1 jour = 5 heures)					2 jrs

Durée de l'instruction		
- Durée de la preuve en demande :	0j	4h30
- Durée de la preuve en défense :	0j	3h15
- Durée de la preuve de [REDACTED] :	0 j	0 h
- Durée de l'argumentation en demande (incluant réplique)	0j	2h00
- Durée de l'argumentation en défense :	0j	2h00
- Durée de l'argumentation de [REDACTED] :	0 j	0 h
- Durée totale de l'instruction (1 jour = 5 heures)	2j	4h 00

Services requis
<input type="checkbox"/> Le moyen technologique suivant est requis en vue de l'instruction :

N.B. : « Si la déclaration ne peut être commune, le demandeur ou à défaut une autre partie produit la déclaration et la notifie aux autres parties. Celle-ci est réputée confirmée, à moins que les autres parties n'indiquent, dans les 15 jours qui suivent la notification de la déclaration, ce qui doit selon eux y être ajouté ou retranché. »
(174 in fine C.p.c.)

Signé, le 4 juillet 2022

BGA inc

Partie Demanderesse

ou

Me David Bourgoïn

Procureur en Demande

BGA inc.

67, rue Sainte-Ursule

Québec (Québec) G1R 4E7

Téléphone : 418 692-5137

Télécopieur : 418 692-5695

Courriel : dbourgoin@bga-law.com

Cabinet BG Avocat

Partie Demanderesse

ou

Me Benoit Gamache

Procureurs en Demande

Cabinet BG Avocat inc.

4725, boulevard Métropolitain Est, bureau
207

Saint-Léonard (Québec) H1R 0C1

Téléphone : 514 908-7446

Télécopieur : 1 866 616-0120

Courriel : bgamache@cabinetbg.ca

Signé, le 6 juillet 2022

Stikeman Elliott S.E.N.C.

Partie Défenderesse

ou

Me Yves Martineau

Me Marjorie Bouchard

Procureurs en Défense

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., S.R.L.

1155, boulevard René-Lévesque Ouest

41^e étage,

Montréal (Québec) H3B 3V2

Courriels : ymartineau@stikeman.com /

mbouchard@stikeman.com